



N° 2034 /ANACIM/DG/DSV

Le Directeur général,

Dakar, le 21 JUIL 2022

## NOTE CIRCULAIRE

**OBJET** : Validation et conversion de licence étrangère de Technicien de Maintenance des Aéronefs (TMA)

Il est rappelé aux exploitants aériens et aux Techniciens de Maintenance des Aéronefs que tout postulant à une validation de licence étrangère est tenu de passer avec succès un test théorique.

La réussite aux examens théorique et pratique est également requise pour les postulants à une licence sénégalaise sur la base d'une licence étrangère (conversion) valide et délivrée conformément aux normes de l'Annexe 1 de l'OACI.

Ces mesures sont applicables à compter du **01 Septembre 2022**.



**Sidy GUEYE**

### **Destinataires** :

- Organismes de maintenance :
  - 2AS TECHNICS ;
  - TRANSAIR ;
  - ASECNA CEV ;
  - HELICONIA ;
  - ARC EN CIEL.
- Compagnies aériennes ;
- Escadrille présidentielle.